

# Livres

## Une autre école

Que fait-on quand on a commencé comme instituteur, continué vingt ans comme directeur dans le social et le médico-social et que l'on veut réintégrer son corps d'origine ? On demande un poste de direction. Les équivalences de diplôme n'existant pas, la seule nomination qui vous est proposée c'est psychologue scolaire. Fort de son doctorat en psychologie, l'auteur accepte. Il y perdra une fin de carrière comme cadre. Il y gagnera l'occasion d'investir son savoir faire auprès des plus fragiles.

Cette fonction lui apparaît très vague : psychologue à l'école, dans l'école, de l'école, pour l'école... Elle s'apparente à un enseignant qui n'enseigne plus, mais qui pense et dit beaucoup ce qu'il faudrait faire ou aurait fallu faire, mais en ne faisant pas grand-chose. Michel Cazeneuve décide de s'approprier sa nouvelle tâche en s'appuyant sur le savoir-faire accumulé dans le social. Allant à l'encontre de la culture de l'Éduca-

tion nationale, il réussit à convaincre une cinquantaine d'enseignants d'adopter un fonctionnement collectif avec les mêmes outils et procédures pour tous. Il reçoit les parents à des horaires où ils sont disponibles : 18 h 00, 21 h 00, voire parfois 22 h 00. Il expurge le jargon institutionnel. Certes, « *il n'est pas élève* » (= il ne respecte pas les codes et comportements exigés par l'école). « *Il n'entre pas dans les apprentissages* » (= la porte est grande ouverte, mais il ne veut ou ne peut la franchir).

Mais, comment se rendre disponible quand, dans son quartier, il y a le chômage, les trafics, la prostitution, les dettes, le racisme, l'exclusion, les maris ou pères violents ou partis, les père ou frère morts, les mères seules ? L'auteur ne peut ni faire réapparaître un père, ni fournir un ailleurs ou un travail. Alors, il organise des « groupes d'enfants » et des « rencontres parents ». L'école ne peut travailler avec des familles et des enfants tels qu'elle les vou-

drait mais tels qu'ils sont réellement. Ce qui complexifie les pratiques de signalement de mauvais traitements... Si l'on retient les critères en usage dans n'importe quelle école résidentielle, la quasi-totalité des élèves d'une école sensible seraient signalés. Malgré tous les dispositifs accumulés depuis des années pour compenser les inégalités scolaires, de puissants déterminismes socio-économique sont à l'œuvre, qui rendent cette école prisonnière de sa mission fondamentale : la reproduction sociale.

Les enfants de pauvres continueront longtemps encore à faire de pauvres études. Sauf à s'ouvrir au rêve que formule l'auteur à la fin de son ouvrage dans un pur élan utopique.

Jacques Trémintin

**JOURNAL D'UN PSYCHOLOGUE DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE**  
Michel Cazeneuve, éd. L'Harmattan, 2018, (236 p. – 24,50 €)



## Carnet de bord



Haut cadre dans un grand groupe pharmaceutique, l'auteure décide, la trentaine révolue, de devenir institutrice. Très vite, elle se spécialise dans la grande difficulté scolaire. Suivant son militaire de mari, la voilà égrenant d'improbables expériences, au gré des différentes mutations de son conjoint. Son passage par l'IUFM n'est guère heureux, se terminant par une évaluation finale assurée par un inspecteur titubant, connu pour ses problèmes d'alcool. Sa première affectation dans les Hauts de l'île de la Réunion aurait pu être paradisiaque, si elle n'avait pas signalé la maltraitance familiale subie par un élève. Acte qui allait lui procurer de nombreux ennuis des années durant, la famille ayant déposé plainte contre elle. Son deuxième poste l'envoie comme

enseignante détachée dans un ITEP à Toulouse, lui faisant découvrir les charmes du trouble du comportement. « *Ici, tu craques ou tu tiens* » l'avaient prévenu les éducateurs spécialisés. Elle a tenu, mais pose néanmoins sa demande de mutation. Elle obtient un poste en SEGPA proche de l'usine AZF. Elle fait sa rentrée le 8 septembre 2001. Le 21, l'usine explose. Après un break dans des écoles de campagne, elle replonge en zone d'éducation prioritaire. Florence Saint-Hilaire nous livre ici un témoignage humaniste et candide d'une enseignante confrontée aux risques d'un métier qui procure à la fois joies et déboires, espoirs et désillusions.

J.T.

**MON INCROYABLE VIE D'INSTIT**  
Florence Saint-Hilaire, éd. Balland, 2017, (176 p. – 15 €)

## Collège de France

Avec un titre aussi racoleur, on s'attend à un contenu plutôt populiste. Le propos est bien plus mesuré. Si on n'a souvent retenu de ce témoignage que l'amertume de ce principal d'avoir dû réorienter, pour le protéger, un élève en provenance d'Israël, il dit aussi bien d'autres choses.

Comme cette description du collège Versailles, où il exerça un temps, comme un lieu en perdition, oublié, enkysté dans une zone impossible à réhabiliter, coincée sous l'autoroute A7 qui vomit son flot incessant de voitures et de camions, entre une déchetterie et un squat de personnes SDF. Cet autre monde qu'il décrit, personne ne semble s'en préoccuper. Les enseignants y sont pour la plupart débutants et précaires, affectés là contre leur gré, 30 à 40 % d'entre eux obtenant leur mutation chaque année. Comme dans un camp de réfugiés, une mission l'emporte sur toutes les autres : survivre. Toute

relation avec autrui est un rapport de force qui ne laisse aucun espace à l'empathie. Pas une semaine, sans qu'il n'y ait échange de coups entre élèves dans la cour, les couloirs ou même en salle de classe.

Le collège constitue une enclave sur un territoire en proie aux trafics. Si les grands frères dealers défient l'autorité du collège, c'est paradoxalement à eux que Bernard Ravet s'adressera pour sécuriser les profs en jupe se faisant siffler par des intégristes. Que ne feraient-ils pas pour assurer la sérénité nécessaire à leur business ? Chaque matin, il se tient devant les grilles de l'établissement, pour marquer son territoire. Il fait repeindre chaque mur tagué. Mais, insidieusement, chacun s'acclimate au bain quotidien d'incivilités, d'insultes, de cris et de bousculades. Les établissements scolaires sont trop souvent le réceptacle des malaises et des souffrances qui n'ont pas d'autres lieux d'expression possible. J.T.



**PRINCIPAL DE COLLÈGE OU IMAM DE LA RÉPUBLIQUE**  
Bernard Ravet, éd. Kero, 2017, (236 p. – 16,90 €)

## L'âge de raison

Même si les cohortes concernées par le décrochage scolaire ne représentent plus que 6 % d'une classe d'âge (25 % en 1975), celui-ci est devenu un problème social et politique. Les pouvoirs publics ont structuré tout un secteur de formation dédié aux jeunes sortant déqualifiés de l'éducation nationale. Ce dispositif est financé par les conseils régionaux qui lancent des appels d'offre, fixant les contours et les contenus attendus.

Comment fonctionnent ces offres de formation ? L'inscription n'est pas automatique. Une sélection s'opère, destinée à vérifier l'adéquation entre le profil et l'ambition du candidat d'un côté et de l'autre, les objectifs et contenus du stage. Ce choix n'est pas seulement tributaire du parcours des postulants. Il est fortement influencé par les exigences des financeurs



qui, attendant un retour sur investissement, conditionnent le renouvellement des actions au taux de sorties positives vers l'emploi. Seule la mission d'insertion sociale et professionnelle est retenue dans les critères d'évaluation, pas l'accompagnement éducatif. Un jeune

fortement démuné en ressources et capitaux culturels doit donc montrer sa motivation et sa capacité à investir la formation jusqu'au bout, pour avoir des chances d'être retenu. Ce qui écarte les plus fragiles.

Les auteurs s'intéressent plus particulièrement à deux structures : les écoles de seconde chance (E2C) et les Établissements pour l'insertion dans l'emploi (Epi). Leur analyse montre les deux fonctions qui émergent : maintenir les ambitions des jeunes dans le domaine du raisonnable mais aussi promouvoir leur intégration des valeurs et des normes sociales et professionnelles attendues sur le marché du travail. J.T.

**À L'ÉCOLE DE L'AUTONOMIE ÉPREUVES ET ENJEUX DES DISPOSITIFS DE DEUXIÈME CHANCE**  
Benjamin Decheneau, Gérald Houdeville et Caroline Mazaud (sous la direction), éd. L'Harmattan, 2016, (274 p. – 28 €)